

Charte du Club des Jeunes (11-17 ans)

Préambule

Bienvenue au Club des Jeunes ! Cette charte fixe les règles pour que tout le monde puisse profiter des activités dans un cadre agréable, respectueux et sécurisé. En suivant ces règles, nous garantissons une bonne ambiance et le respect de chacun.

Article 1 : Respect des autres

Au Club des Jeunes, nous respectons toutes les personnes, quelles que soient leurs différences : genre, croyances, origine, apparence ou autres. Aucun comportement violent, insultant ou humiliant n'est toléré. Chacun a le droit de se sentir en sécurité et respecté.

Article 2 : Bien parler

Au Club, on communique avec respect et bienveillance. Les moqueries, insultes ou propos agressifs n'ont pas leur place. On peut dire ce que l'on pense, mais toujours avec des mots gentils et respectueux.

Article 3 : Responsabilité

Chacun est responsable de ses actions et de son comportement. Si une erreur est commise, il est important de la reconnaître et de faire de son mieux pour la corriger. Nous devons également prendre soin du matériel du Club et le respecter.

Article 4 : Solidarité

La solidarité et l'entraide sont encouragées. Si quelqu'un a besoin d'aide, nous sommes là pour lui. Ensemble, nous faisons du Club un endroit où tout le monde se sent bien.

Article 5 : Interdiction de l'alcool, des drogues et du tabac

L'alcool, les drogues et le tabac sont strictement interdits dans le Club des Jeunes, y compris aux abords du lieu ou en sortie. Respecter cette règle est essentiel pour garantir la sécurité et le bien-être de tous. Tout manquement à cette règle entraînera des sanctions appropriées.

Article 6 : Usage du téléphone portable

Le téléphone portable peut être utilisé, mais seulement dans le respect des autres et des activités en cours. Pendant certaines activités, il sera demandé d'éteindre ou de mettre en mode silencieux les téléphones pour favoriser l'attention et la participation.

Article 7 : Prise de photos et de vidéos

Les photos et vidéos des autres jeunes ne peuvent être prises que si tout le monde est d'accord. Aucune photo ou vidéo ne doit être publiée sur les réseaux sociaux sans l'autorisation des personnes concernées. Le respect de la vie privée est très important.

Article 8 : Respect de l'environnement

Nous prenons soin de l'environnement en évitant de jeter nos déchets n'importe où et en faisant attention aux ressources (énergie, eau). Chacun contribue à garder les lieux propres et respectueux de la nature.

Article 9 : Laïcité

Le Club des Jeunes est un espace laïc, ce qui signifie que chacun est libre de croire ou de ne pas croire ce qu'il veut, sans imposer ses croyances aux autres. Les signes religieux doivent être discrets afin de préserver un espace neutre et de permettre à tout le monde de se sentir à l'aise.

Article 10 : Liberté d'expression

Chacun a le droit de donner son avis au Club, mais toujours dans le respect des autres. Nous encourageons le dialogue et l'échange d'idées dans un climat bienveillant.

Conclusion

Le Club des Jeunes est un lieu où règnent le respect, l'entraide et la bonne humeur. En suivant cette charte, nous nous assurons que tout le monde passe un bon moment et que chacun puisse participer aux activités en toute sécurité.

Je reconnais avoir lu la présente charte et je m'engage à la respecter.

A Le

NOM ET PRENOM DU JEUNE

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL

.....

.....

Signature du jeune

Signature du responsable légal